



Luxembourg, le 26.05.2023

## **AVIS Perturbation 2023/424 du 26.05.2023**

**Objet:** Lignes 901, D29, E23, K10 et M08

En raison de travaux, le **C.R.106 entre Niederpallen et Noerdange** sera barrée à toute circulation

**du mardi 30 mai 2023 au dimanche 11 juin 2023 inclus**

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

### **Ligne 901**

Les courses d'autobus en provenance de Redange seront déviées après la desserte de l'arrêt Niederpallen-Veräinsbau via le C.R.106C en direction de Reichlange – N.12 en direction de Rippweiler – N.24 vers Noerdange – C.R.106 via Schweich/Hobscheid suite dispositions prises dans l'Avis Perturbation 2023/366 Dondelange Bour et vice-versa.

- L'arrêt de Niederpallen-Veräinsbau direction Redange sera remplacé par l'arrêt du ramassage scolaire situé dans la rue de Reichlange. (maison N°3A)
- L'arrêt de Noerdange-Bei der Post sera remplacé par l'arrêt –Beim Kiirfecht.
- Ne seront pas desservies les localités de Schwebach et Saeul ainsi que l'arrêt de Noerdange- A Batzent

### **Remarque**

Les arrêts de Rippweiler et Noerdange seront desservis au sens inverse.

### **Ligne D29**

Les courses d'autobus concernées seront déviées au départ de Redange via la N.22 en direction de Reichlange – N.22 vers Saeul suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Redange-Schleisschen, -Solupla ainsi que les localités de Niederpallen, Noerdange et Rippweiler.

### Ligne E23

Les courses d'autobus en provenance de Redange seront déviées après la desserte de l'arrêt Niederpallen-Veräinsbau via le C.R.106C en direction de Reichlange – N.12 en direction de Rippweiler – N.24 vers Noerdange (virage Noerdange, op der Gare) – retour vers Rippweiler suite itinéraire normal et vice – versa.

- L'arrêt de Niederpallen-Veräinsbau direction Redange sera remplacé par l'arrêt du ramassage scolaire situé dans la rue de Reichlange. (maison N°3A)
- La course E23 3305 sera avancé au départ d'Eschette-Duerf de 10 minutes. (6h14)

### Ligne K10

- La course K10 5308 et 6748 auront leur terminus auprès de l'arrêt Noerdange-A Batzent **sans desserte des localités de Niederpallen et Redange/Attert.**
- La course K10 6294 sera déviée après la desserte de l'arrêt Useldange-Beim Gärdner via la N.24 – N.12 en direction de Reichlange – à gauche C.R.106C vers Niederpallen – suite itinéraire normal.
  - L'arrêt de Niederpallen-Veräinsbau direction Redange sera remplacé par l'arrêt du ramassage scolaire situé dans la rue de Reichlange. (maison N°3A)
- La course K10 3533 en provenance de Redange sera déviée après la desserte de l'arrêt Niederpallen-Veräinsbau via le C.R.106C en direction de Reichlange – N.12 en direction de Rippweiler – N.24 vers Noerdange (virage Noerdange, op der Gare) – retour vers Rippweiler suite itinéraire normal
- - La course K10 3533 sera avancée au départ de Redange-Schleisschen de 10 minutes. (6h52)

### Ligne M08

- La course M08 3472 sera déviée après la desserte de Schwebach-Pont P&R directement via la N.12 en direction de Reichlange - à gauche C.R.106C vers Niederpallen – suite itinéraire normal.
  - L'arrêt de Niederpallen-Veräinsbau direction Redange sera remplacé par l'arrêt du ramassage scolaire située dans la rue de Reichlange. (maison N°3A)
  - Ne seront pas desservies les localités de Rippweiler et Noerdange.

- La course M08 3670 aura son **origine auprès de l'arrêt Noerdange-Bei der Post (départ 7h25)** et fera desserte des arrêts suivants comme suit: Noerdange-Aale Pompjeesbau, Rippweiler-Beim Nössert, Rédange-Lycée Atert.
  - Ne seront pas desservis les arrêts de Redange-Solupla, -Schleisschen, -Gemeng, -Schock ainsi que la localité de Niederpallen.
  
- Les courses M08 5471 et 6641 seront déviées après la desserte de l'arrêt Niederpallen-Veräinsbau via le C.R.106C en direction de Reichlange – N.12 en direction de Rippweiler – N.24 vers Noerdange (virage Noerdange, op der Gare) – retour vers Rippweiler suite itinéraire normal et vice – versa.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
Administration des transports publics  
Service Transports RGTR

**Copies:** Gare de Luxembourg.  
Permanence, Service Transports RGTR.  
Exploitant(s) RGTR concerné(s).  
Administration(s) Communale(s) concerné(s).